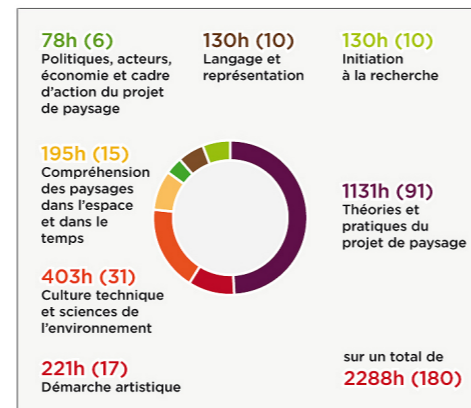


# L'organisation des enseignements dans le DEP

## Les domaines d'enseignement (nombre d'heures et de crédits ECTS sur la durée totale de la formation)

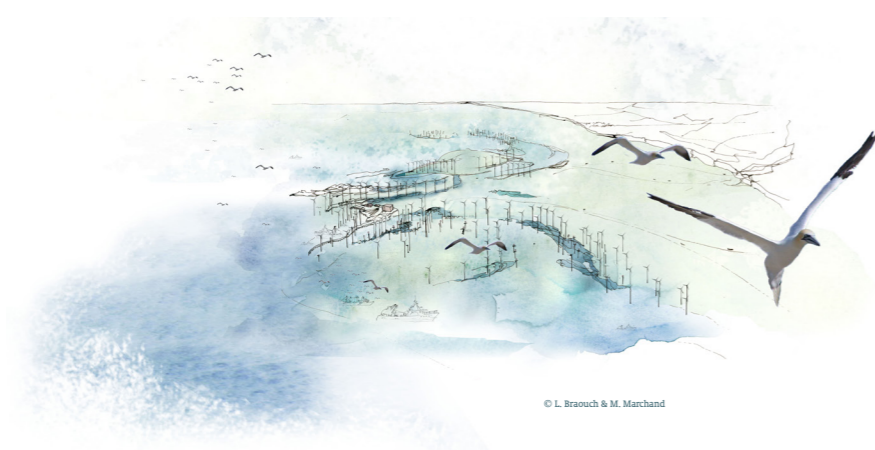
- D1 - Théories et pratiques du projet de paysage : 1131h - 91 ECTS
- D2 - Démarche artistique : 221h - 17 ECTS
- D3 - Culture technique et sciences de l'environnement : 403h - 31 ECTS
- D4 - Compréhension des paysages dans l'espace et dans le temps : 195h - 15 ECTS
- D5 - Politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage : 78h - 6 ECTS
- D6 - Langage et représentation : 130h - 10 ECTS
- D7 - Initiation à la recherche : 130h - 10 ECTS

Nombre d'heures total sur trois ans = 2288  
 Nombre de crédits ECTS validés  
 en cas d'obtention du diplôme = 180



## Modalités pédagogiques

L'enseignement est mis en œuvre au travers de différents types de modalités dont les finalités se complètent et sont précisées dans le référentiel de diplôme : ateliers de projet, sorties de terrain, visites, voyages d'études, cours et conférences, séminaires, travaux dirigés, stages et mises en situation professionnelle, e-learning ou télé-enseignement.



## Unités d'enseignement par semestre

### Niveau L3 : semestre 1 et semestre 2

#### SEMESTRE 1 : Apprendre les fondamentaux d'une démarche de projet

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (15 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (11 ECTS)
- UE3 : Outils transversaux (4 ECTS)

#### SEMESTRE 2 : Transformer un espace avec le vivant et penser la ville par le paysage

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (18 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (6 ECTS)
- UE3 : Outils transversaux (4 ECTS)
- UE4 : Rapport à l'exercice professionnel (2 ECTS)

### Niveau M1 : semestre 3 et semestre 4

#### SEMESTRE 3 : Expérimenter la transformation des paysages dans la complexité et les échelles

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (18 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (8 ECTS)
- UE3 : Outils transversaux (4 ECTS)

#### SEMESTRE 4 : Concevoir un projet en interaction avec les acteurs

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (16 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (9 ECTS)
- UE4 : Rapport à l'exercice professionnel (5 ECTS)

### Niveau M2 : semestre 5 et semestre 6

#### SEMESTRE 5 : Mettre à l'épreuve la posture du paysagiste face à de grands enjeux sociétaux

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (16 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (9 ECTS)
- UE4 : Rapport à l'exercice professionnel (5 ECTS)

#### SEMESTRE 6 : Expérimenter une posture de paysagiste

- UE1 : Enseignements du projet de paysage (14 ECTS)
- UE2 : Savoirs fondamentaux (13 ECTS)
- UE3 : Outils transversaux (3 ECTS)